



JARDINS

Présentés en 2017 sur les grilles du Sénat, les 72 panneaux ont été réalisés par Noelle HERRENSCHMIDT, aquarelliste-reporter du journal Le Monde. Durant 6 ans, Noelle HERRENSCHMIDT a pu pénétrer tous les lieux du pouvoir où se forge la loi et retracer en dessins toutes les étapes de l'élaboration d'une loi.

Exposition citoyenne ou leçon d'instruction civique en direct qui, pas à pas, panneau par panneau, raconte les arcanes du pouvoir.

Les élèves doivent remplir ce texte à trous en s'aidant des panneaux de l'exposition et du jeu de cartes reproduisant un détail des panneaux en lien avec le mot à trouver.

L'initiative d'une loi peut venir :

- d'un parlementaire, député ou, au contact de ses administrés : on parle alors d'une « **proposition de loi** »
- d'un : on parle alors d'un « **avant-projet de loi** »

Le projet de loi passe d'abord par le, qui formule un avis d'expert, puis il est adopté en

La loi est ensuite discutée et votée à l'..... et au
Avant les débats, des représentants de la société civile, des experts, des juristes et des membres des services ministériels s'expriment sur le texte de la loi. Une prépare également les débats, formule d'éventuelles modifications et nomme un C'est elle qui adopte la version du texte qui sera présentée en séance publique.

Lors des, les parlementaires s'expriment durant un temps proportionnel à l'importance de leur groupe dans l'assemblée. Le arbitre les débats. Ces débats sont publics mais le ne peut pas prendre la parole.

Si l'Assemblée nationale et le Sénat ne sont pas d'accord sur le texte, le gouvernement réunit une, formée de 7 députés et de 7 sénateurs, qui doit parvenir à un texte commun. Si le désaccord persiste, l'Assemblée nationale a le dernier mot.

Certaines lois ainsi votées partent au, qui est chargé de vérifier qu'elles sont bien conformes à la Constitution.

Le Président de la République lit et signe la loi, qui est alors promulguée puis publiée au